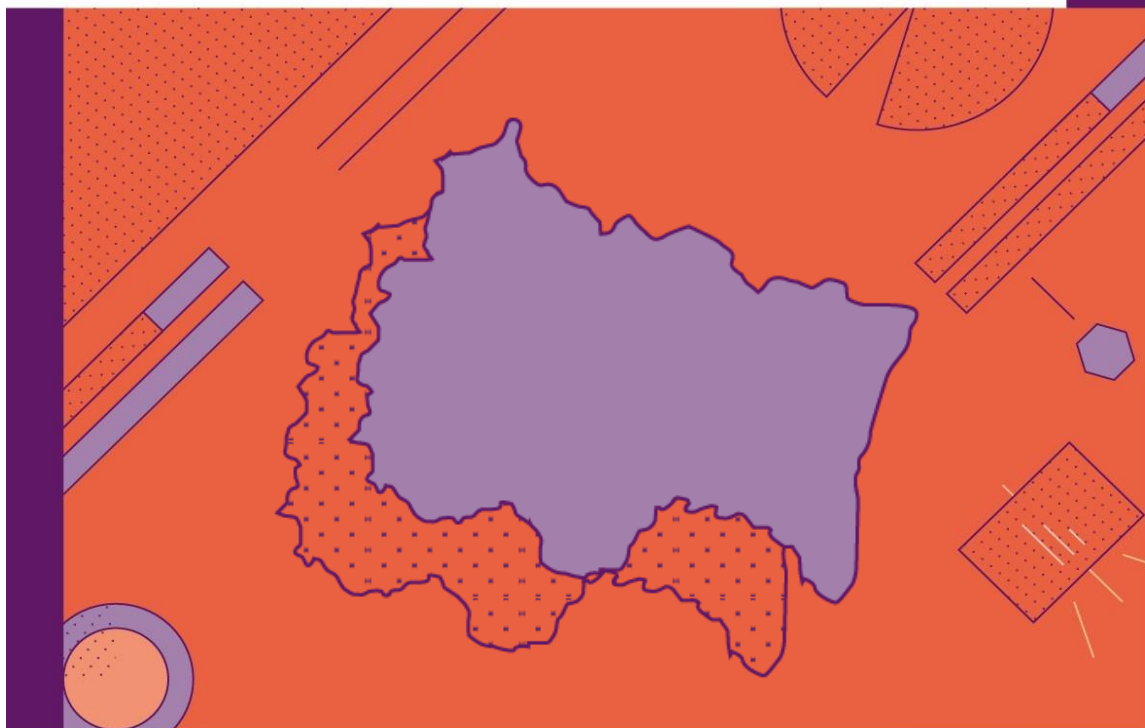


OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI
ET DU HANDICAP



EMPLOI ET CHÔMAGE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Année
2025

Région Grand-Est



ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

Sommaire et synthèse

Le handicap et la santé – page 3

La demande d'emploi – page 4

L'obligation d'emploi – page 6

Les maintiens dans l'emploi – page 7

La création d'activité – page 8

Les contrats aidés – page 8

Les entrées en formation – page 9

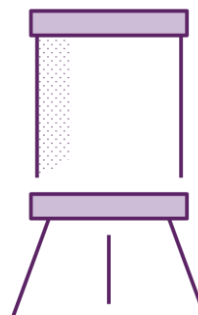
L'alternance – page 10

La reconnaissance de lourdeur du handicap – page 11

L'emploi accompagné – page 12

La satisfaction des bénéficiaires des aides de l'Agefiph – page 13

Les données locales – page 14



Une croissance fragilisée avec un recul de l'emploi

La croissance française, impactée comme les autres pays par de nombreuses incertitudes géopolitiques, a néanmoins atteint +0,9% en 2025, soit quasiment autant qu'en 2024 (+1,1%). Le marché du travail reste toutefois peu dynamique et est marqué par une augmentation du chômage (7,9% fin 2025, en hausse de 0,6 point sur un an) et un recul de l'emploi privé (-60 000 postes en 2025).

Une baisse du nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap dans la région

Avec plus de 42 000 personnes inscrites au chômage dans la région à fin décembre 2025 et tenues d'accomplir des actes de recherche d'emploi, le nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap (DEBOE) diminue de 1,3% en un an alors qu'il augmente pour l'ensemble des publics (+3,1%).

Par rapport à l'ensemble des demandeurs d'emploi, les DEBOE sont plus âgés, ont un niveau de formation plus faible, sont davantage bénéficiaires de minima sociaux et ont davantage de freins périphériques tels qu'un moins bon état de santé ou une moindre mobilité géographique. Ces difficultés sont accentuées par la forte baisse des entrées en contrats aidés pour les personnes en situation de handicap (-45% en un an).

Un dynamisme des aides et des dispositifs d'accompagnement spécifiques

La mobilisation de l'offre de services de l'Agefiph reste soutenue et s'accompagne d'une satisfaction élevée des entreprises et des personnes en situation de handicap.

Le nombre de maintiens dans l'emploi grâce aux interventions de l'Agefiph, du FIPHFP et de Cap emploi continue de progresser (+3 % en un an) avec près de 2 500 personnes handicapées maintenues dans l'emploi en 2025 avec un pourcentage de femmes qui progresse et dépasse 60%.

Par ailleurs, les aides à l'emploi aux entreprises employant des personnes ayant une reconnaissance de lourdeur du handicap poursuivent leur progression (+5% en 2025).

En outre, au 31 décembre 2025, plus de 900 personnes étaient accompagnées par une plateforme d'Emploi Accompagné, soit une hausse de 37% en un an.

L'enquête Vie quotidienne et Santé

Conçue par la Direction de la recherche, de l'évaluation, des études et des statistiques (DREES) et réalisée par l'Insee, l'enquête Vie quotidienne et santé, qui a bénéficié du soutien de l'Agefiph, a pour objectif d'établir des statistiques générales sur les conditions de vie des personnes vivant à domicile, leurs difficultés à réaliser les activités de la vie quotidienne et les aides qu'elles reçoivent. Cette enquête a été réalisée auprès de 334 000 personnes vivant en France en domicile ordinaire, entre février 2021 et avril 2022.

Enquête Vie quotidienne et santé : données sur les 15-64 ans

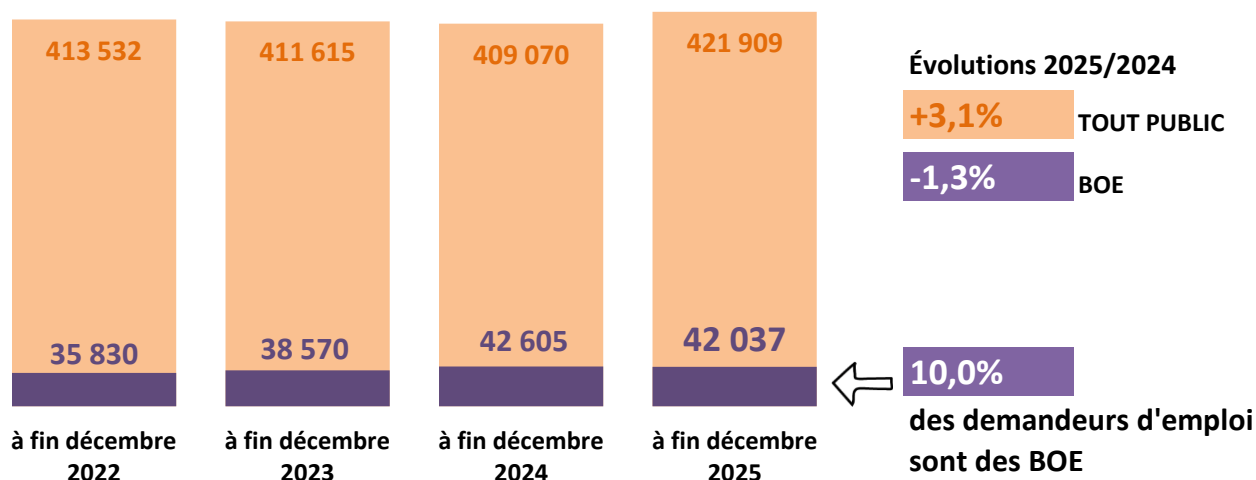
	Grand-Est	%	France	%
Questions européennes				
État général de santé				
Très bon	1 550 200	45%	19 768 200	48%
Bon	1 237 400	36%	14 339 600	35%
Assez bon	470 700	14%	5 348 500	13%
Mauvais ou très mauvais	170 400	5%	1 981 400	5%
Maladie chronique ou problème de santé durable				
Non	2 585 800	75%	31 823 500	77%
Oui	842 800	25%	9 613 800	23%
Limitation depuis 6 mois dans les activités du quotidien				
Oui, forte	146 100	4%	1 744 700	4%
Oui, modérée	378 500	11%	4 217 700	10%
Non	2 904 100	85%	35 475 100	86%
Limitations				
Difficultés pour voir				
Beaucoup ou ne voit pas du tout	73 300	2%	903 800	2%
Un peu	577 900	17%	6 452 400	16%
Aucune	2 777 600	81%	34 081 500	82%
Difficultés pour entendre				
Beaucoup ou n'entend pas du tout	41 900	1%	447 200	1%
Un peu	226 100	7%	2 445 600	6%
Aucune	3 160 600	92%	38 544 500	93%
Difficultés psychologiques perturbant la vie quotidienne				
Beaucoup	56 800	2%	751 500	2%
Un peu	219 400	6%	2 643 900	6%
Aucune	3 152 500	92%	38 042 000	92%
Reconnaissance				
La personne considère avoir un handicap				
Non	3 095 000	90%	37 552 500	91%
Oui	333 700	10%	3 885 100	9%
La personne a une reconnaissance officielle d'un handicap ou d'une perte d'autonomie				
Non	3 163 200	92%	38 205 500	92%
Oui	265 600	8%	3 232 100	8%

Lecture > 19 768 200 personnes âgées de 15 à 64 ans déclarent avoir un très bon état de santé.

Champ > Personnes de 15 à 64 ans ou plus résidant en logement ordinaire en France.

Source > Enquête Vie Quotidienne et Santé 2021, DREES.

ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION (cat. A,B,C)



Pour les personnes handicapées, sont pris en compte l'ensemble des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) à savoir les personnes ayant (au moins) un titre de reconnaissance.

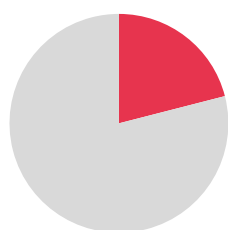
Les données portent sur les catégories A-B-C, soit l'ensemble des personnes tenues d'accomplir des actes de recherche d'emploi.

Point de vigilance

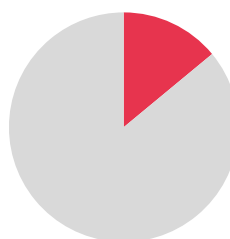
Les évolutions sont à prendre avec précaution : En effet, tous les demandeurs d'emploi doivent désormais être inscrits à France Travail, selon les dispositions de la loi "Pour le plein emploi" entrées en vigueur depuis le 1er janvier 2025.

Cette obligation concerne les allocataires du RSA ainsi que les jeunes en recherche d'emploi accompagnés dans une mission locale et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi.

LES DEMANDEURS D'EMPLOI BÉNÉFICIAIRES DE MINIMA SOCIAUX DANS LA RÉGION



21%
des DEBOE sont
bénéficiaires de
l'AAH (seule ou avec un
autre titre de
reconnaissance)



14%
des DEBOE sont
bénéficiaires du RSA

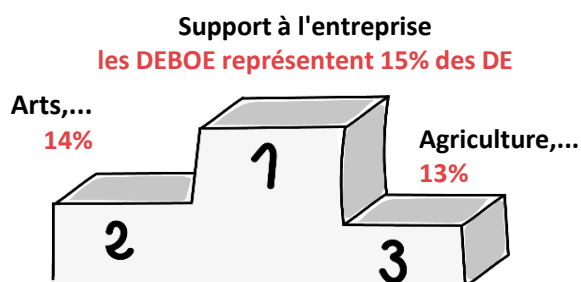
CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI (DE) DANS LA RÉGION

BOE		Tout public
51%	 FEMMES	49%
53%	50 ANS ET + 	27%
21%	NIVEAU < CAP	16%
37%	 BAC ET +	51%
41%	FAIBLE NIVEAU DE QUALIFICATION (MANOEUVRE, OS, EMPLOYÉ NON QUALIFIÉ)	32%
59%	DE DEPUIS AU MOINS UN AN	45%
22%	DE DEPUIS AU MOINS TROIS ANS	15%
820 jours	ANCIENNETÉ MOYENNE D'INSCRIPTION AU CHÔMAGE	623 jours

LES DOMAINES PROFESSIONNELS LES PLUS RECHERCHÉS DANS LA RÉGION

	SERVICES À LA PERSONNE ET À LA COLLECTIVITÉ 22% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine
	SUPPORT À L'ENTREPRISE 18% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine
	COMMERCE, VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION 12% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine

LES DOMAINES PROFESSIONNELS PARMI LESQUELS LES DEBOE SONT SUR-REPRÉSENTÉS PAR RAPPORT À LA MOYENNE RÉGIONALE



NB : Tous domaines confondus, les DEBOE représentent 10% de l'ensemble des DE dans la région

Les domaines professionnels

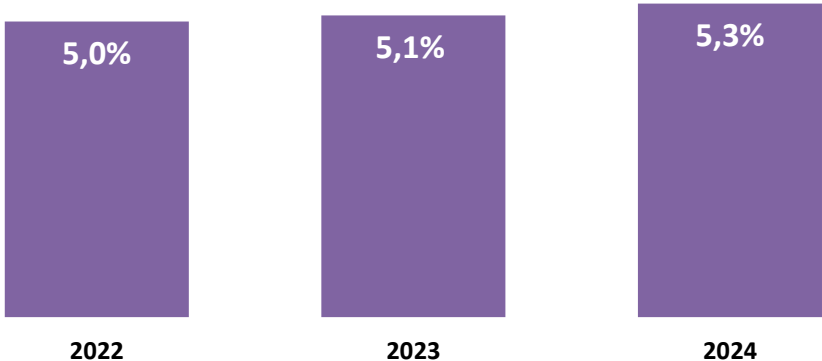
Chaque domaine professionnel rassemble un ensemble de métiers aux compétences proches.

L'approche par domaine professionnel permet de mettre en évidence les opportunités d'emploi pour un ensemble de métiers, quels que soient les secteurs dans lesquels ils s'exercent. Les "services à la personne et à la collectivité" comprennent notamment les agents de gardiennage et d'entretien ainsi que les agents de sécurité et de surveillance. Le "support à l'entreprise" comprend la compta / gestion, RH, achats, ...

L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés

6

ÉVOLUTION DU TAUX D'EMPLOI EN ETP (après la majoration seniors)



La DOETH

Données déclarées par les entreprises dans le cadre de leur OETH, intégrées dans la déclaration sociale nominative (DSN) depuis le 1er janvier 2020. Depuis cette date, l'unité assujettie est l'entreprise et non plus l'établissement autonome. Le décompte des bénéficiaires de l'OETH est également modifié avec notamment la survalorisation des seniors (50 ans ou plus) pour le calcul des contributions dues par les entreprises.

L'emplacement géographique d'une entreprise soumise à l'OETH est la région / département où se situe le siège social.

Données provisoires pour 2023 et 2024.



CHIFFRES CLES EN 2024

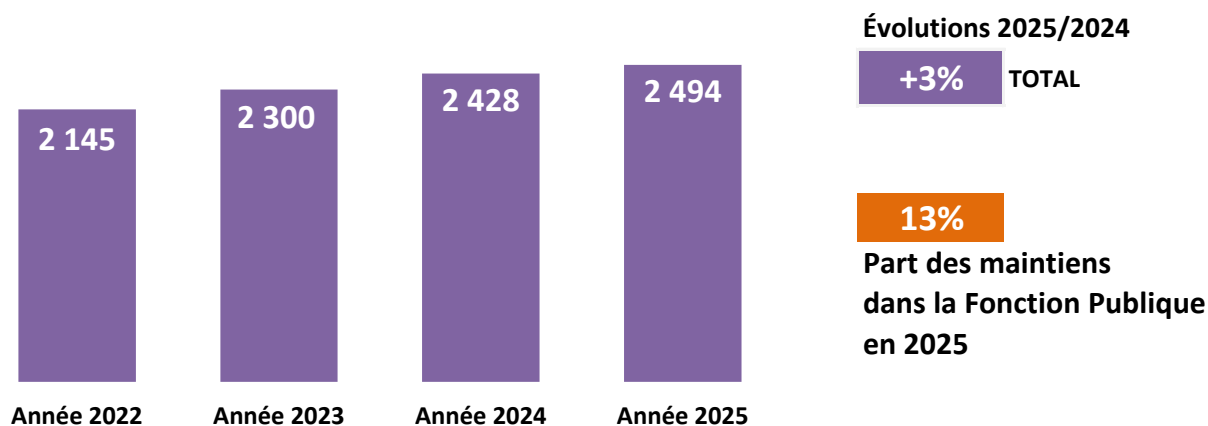


Entreprises assujetties en 2024
7 931

	REGION	France
TAUX D'EMPLOI MAJORE (ETP)	5,3%	5,1%
TAUX D'ATTEINTE DIRECTE DE L'OETH	97%	92%
TAUX D'ATTEINTE DE 0% (% entreprises)	23%	28%
TAUX D'ATTEINTE DE 100% ou plus (% entreprises)	41%	35%

Lecture : au niveau national, 35 % des entreprises présentent un taux supérieur ou égal à 100 % et emploient donc au moins autant de bénéficiaires de l'OETH qu'attendus par la loi. À l'opposé, 28 % des entreprises n'en accueillent aucun en 2024.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MAINTIENS DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION



CARACTÉRISTIQUES DES MAINTIENS DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION EN 2025

	REGION	France
FEMMES	61%	63%
50 ANS ET PLUS	52%	48%
BAC ET +	54%	69%
CADRES	5%	10%
HANDICAP MOTEUR	62%	59%
MALADIES INVALIDANTES	14%	19%
HANDICAP AUDITIF	16%	10%
ANCIENNETE DANS L'ENTREPRISE > 10 ANS	42%	46%
20 SALARIES ET +	72%	71%



Les Cap emploi

Afin d'apporter un service plus lisible et plus efficace pour mieux sécuriser les parcours, la loi travail du 8 août 2016 entérine la réunion en une mission commune de l'accompagnement vers l'emploi (axe 1) et du maintien dans l'emploi (axe 2) des personnes handicapées en milieu ordinaire. Celle-ci est assurée à compter du 1^{er} janvier 2018 par les organismes de placement spécialisés, regroupés sous le nom de Cap emploi.

Les données présentées sont extraites des rapports d'activité (axe 2) à fin décembre 2025.

La création d'activité aidée par l'Agefiph

Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif de permettre à une personne handicapée de créer son emploi principal et pérenne (créer ou reprendre une activité). L'aide est accordée afin de participer au financement du démarrage de l'activité. Le créateur peut également bénéficier de prestations d'accompagnement et de suivi post-crédation.



NOMBRE DE CRÉATIONS D'ACTIVITÉ AIDÉES PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION EN 2025

104



CARACTÉRISTIQUES DES CRÉATEURS D'ACTIVITÉ AIDÉS FINANCIÈREMENT PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION EN 2025

50%

FEMMES

46 ans

AGE MOYEN

35%

50 ANS ET +

63%

BAC ET +

Les contrats aidés

Année 2025 - Dares

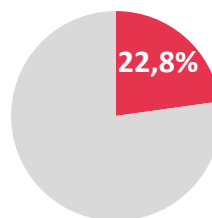
LES CONTRATS AIDÉS

Dans le cadre de la réforme des contrats aidés, sont mis en place à compter du 01/01/2018 les parcours emploi compétences (PEC). Recentrés sur le seul objectif d'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi, ils associent à la fois mise en situation professionnelle auprès d'employeurs sélectionnés, accès facilité à la formation et acquisition de compétences. Les PEC renvoient au cadre juridique des contrats unique d'insertion – contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand prévu par le code du travail.

À compter de janvier 2018, le recours aux CUI-CIE (contrats aidés pour le secteur marchand) est limité aux Drom ou aux conseils départementaux qui les financent entièrement.

Les données portent sur les entrées initiales et les reconductions.

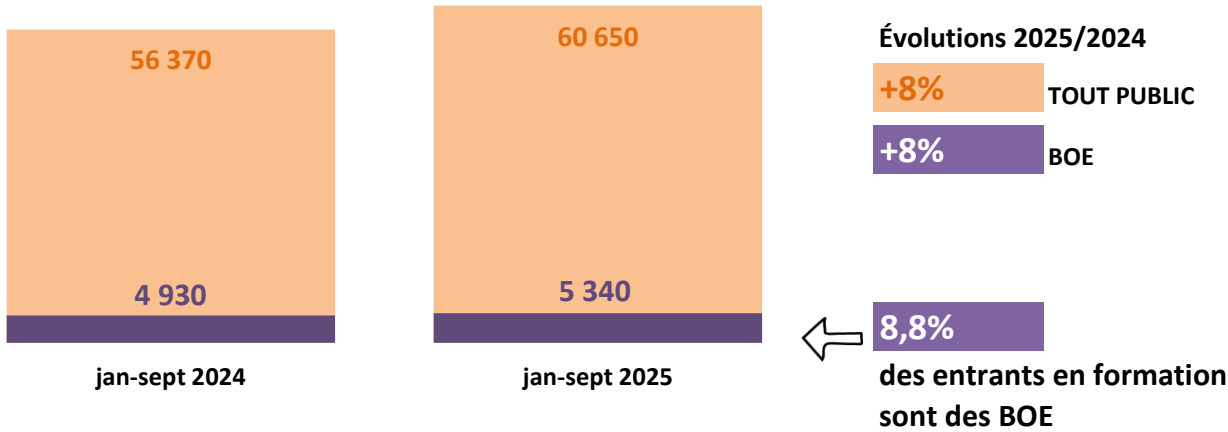
PART DES BOE DANS LES PEC EN RÉGION



= 451 PEC pour les BOE (-45% en un an)

(en 2024, la part était de 20,5%)

ÉVOLUTION DES ENTREES EN FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI



CARACTERISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI ENTRES EN FORMATION EN 2025

	BOE	Tout public
FEMMES	50%	47%
50 ANS ET PLUS	34%	14%
BAC ET +	44%	54%
DE DEPUIS AU MOINS UN AN	25%	12%

Les entrées en formation des demandeurs d'emploi

Source : France Travail, fichier des entrées en formation.

Ces données sont constituées à partir des types d'informations suivantes :

- les Attestations d'Entrée en Stage (AES) correspondant à une entrée dans un nouveau plan de formation.
- les transferts de demandeurs d'emploi en catégorie D d'inscription pour motif de formation sans AES.
- les entrées en formation financées par la mobilisation du compte personnel de formation (données transmises par la Caisse des dépôts et consignations).

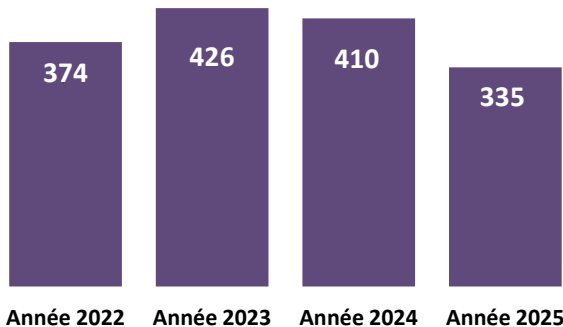
3 PRINCIPAUX SECTEURS DE FORMATION POUR LES BOE

	BOE	Tout public
FORMATION GENERALE	25%	18%
ECHANGE ET GESTION	20%	28%
SERVICES AUX PERSONNES	16%	17%

3 PRINCIPAUX OBJECTIFS DE FORMATION POUR LES BOE

	BOE	Tout public
CERTIFICATION	43%	50%
MOBILISATION, REMISE A NIVEAU	26%	17%
ADAPTATION AU POSTE DE TRAVAIL	10%	14%

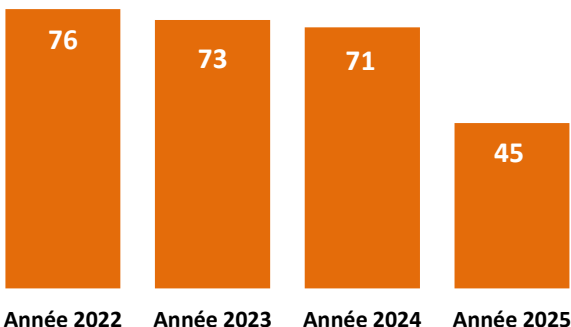
RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE (aidés financièrement par l'Agefiph)



Évolutions 2025/2024 **-18%**

Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat d'apprentissage.

RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION (aidés financièrement par l'Agefiph)



Évolutions 2025/2024 **-37%**

Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat de professionnalisation.

RÉGION : DONNÉES QUALITATIVES EN 2025

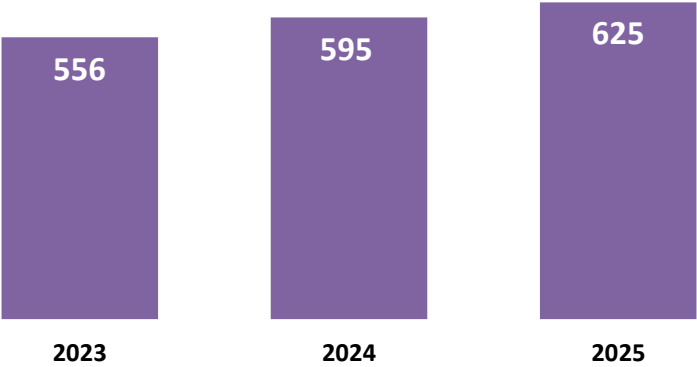
FEMMES	41%
- DE 18 ANS	34%
AGE MOYEN	24 ans
20 SALARIÉS ET +	34%
- DE 10 SALARIÉS	50%

RÉGION : DONNÉES QUALITATIVES EN 2025

56%	FEMMES
53%	45 ANS ET +
44 ans	AGE MOYEN
58%	20 SALARIÉS ET +

La reconnaissance de lourdeur du handicap (RLH)

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RLH (droits en cours à fin décembre)



Évolutions 2025/2024

+5%



La RLH

La Reconnaissance de la lourdeur du handicap (RLH) est une Reconnaissance administrative ouvrant droit à une aide financière pour les employeurs du secteur privé, les employeurs du secteur public industriel et commercial et les travailleurs non-salariés. Son objectif est de compenser financièrement les charges supportées par un employeur du fait des conséquences du handicap d'une personne sur son poste de travail, après l'aménagement optimal de celui-ci (aménagements technique, organisationnel et d'horaire). Les droits sont attribués pour 3 ans (sauf cas dérogatoires). L'Agefiph a la charge de l'attribution de la RLH et du versement de l'aide



RLH en cours de validité à fin décembre 2025

625



CARACTERISTIQUES DES BENEFICIAIRES DE LA RLH (droits en cours à fin décembre 2025)

REGION France

FEMMES	31%	31%
50 ANS ET PLUS	65%	66%
BAC ET +	39%	40%
HANDICAP MOTEUR	33%	33%
HANDICAP MENTAL	16%	16%
TRAVAILLEURS NON SALARIES (TNS)	25%	32%
20 SALARIES ET +	43%	37%



NOMBRE DE PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin décembre 2025)

	Nombre	Evol en 1 an
REGION	903	+37%
FRANCE ENTIERE	11 692	+15%
% REGION	7,7%	



L'emploi accompagné

L'Agefiph soutient le développement de l'emploi accompagné aux côtés de l'Etat et du FIPHFP.

L'emploi accompagné est un dispositif d'appui pour les personnes en situation de handicap destiné à leur permettre d'obtenir et de garder un emploi rémunéré sur le marché du travail.



CARACTERISTIQUES DES PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin décembre 2025)

	REGION	France
FEMMES	42%	42%
MOINS DE 26 ANS	np	33%
TROUBLES DU PSYCHISME	31%	29%
TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME	38%	23%
TROUBLES COGNITIFS	24%	23%
DEFICIENCE INTELLECTUELLE	5%	10%
DEFICIENCES MOTRICES	2%	7%
AUTRES DEFICIENCES	0%	8%

SITUATION PAR RAPPORT A L'EMPLOI DES PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin décembre 2025)

	REGION	France
EN EMPLOI (en milieu ordinaire)	43%	49%
DONT CDI	44%	51%



Le dispositif d'écoute, de participation et de mesure de la satisfaction (DEPAMS)

Le dispositif d'écoute, de participation et de mesure de la satisfaction de l'Agefiph porte sur le processus de délivrance des aides financières, depuis l'accès à l'information jusqu'à la réception de l'aide financière, en intégrant la simplicité des démarches, les délais et la satisfaction globale sur l'aide perçue. Ce dispositif vise à obtenir une vision fiable et actualisée des besoins et de l'appréciation des bénéficiaires finaux de l'action de l'Agefiph, employeurs privés ou personnes en situation de handicap. Ce dispositif est mis en place depuis janvier 2021. Il concerne toutes les aides de l'Agefiph.

Un questionnaire est adressé automatiquement à tous les bénéficiaires, personnes en situation de handicap et entreprises, un mois après le versement de l'aide de l'Agefiph.

La méthodologie employée est mixte, questionnaire en ligne complété d'une passation par téléphone pour garantir l'inclusion et la représentativité de tous les publics.

Les enquêtes enregistrent un taux de participation très élevé puisqu'en moyenne, une personne sur deux et une entreprise sur quatre y répondent.

En 2025, près de 700 répondants se sont exprimés au niveau régional. Les résultats témoignent d'un niveau de satisfaction global élevé pour les personnes en situation de handicap comme pour les entreprises.

SATISFACTION DES BENEFICIAIRES DES AIDES DE L'AGEFIPH EN 2025

	PERSONNES HANDICAPEES		ENTREPRISES	
	Région	National	Région	National
Nombre de répondants	510	6 202	187	2 794
Taux de réponse	49%	51%	22%	25%
SATISFACTION GLOBALE	96%	97%	98%	98%
dont % tout à fait satisfait	75%	80%	81%	76%
REPONSE DE L'AIDE / BESOIN	93%	94%	98%	98%
dont % tout à fait utile	69%	71%	78%	72%
FACILITE D'ACCES A L'INFORMATION	81%	78%	89%	86%
dont % très facile	22%	23%	24%	23%
DELAJ D'OBTENTION DE L'AIDE	93%	93%	95%	95%
dont % tout à fait satisfait	61%	64%	60%	58%

DONNÉES
LOCALES



	Effectifs DEBOE	Evol. N/N-1	Effectifs DETP	Evol. N/N-1	Part des DEBOE parmi les DE	Bénéficiaires de l'AAH*	% DEBOE
NATIONAL	519 181	+1,3%	5 821 955	+4,4%	8,9%	135 158	26%
REGION	42 037	-1,3%	421 909	+3,1%	10,0%	8 823	21%
08-Ardennes	3 049	+0,1%	23 878	+2,3%	12,8%	468	15%
10-Aube	2 815	-1,1%	27 568	+3,8%	10,2%	651	23%
51-Marne	4 208	+1,8%	46 158	+4,1%	9,1%	690	16%
52-Haute-Marne	1 549	-0,3%	11 896	+5,3%	13,0%	393	25%
54-Meurthe-et-Moselle	4 302	-4,8%	50 382	+3,5%	8,5%	1 062	25%
55-Meuse	1 661	-1,3%	12 941	+1,7%	12,8%	372	22%
57-Moselle	7 351	-2,6%	77 698	+3,9%	9,5%	1 383	19%
67-Bas-Rhin	7 751	-1,8%	85 464	+3,1%	9,1%	1 911	25%
68-Haut-Rhin	5 471	+2,1%	58 232	+2,1%	9,4%	1 263	23%
88-Vosges	3 880	-3,6%	27 692	+1,0%	14,0%	630	16%

* Lecture : au niveau national, 135 158 DEBOE sont bénéficiaires de l'AAH (avec ou sans autre titre de reconnaissance), soit 26% de l'ensemble des DEBOE.

Ancienneté moy. inscription
au chômage en jours

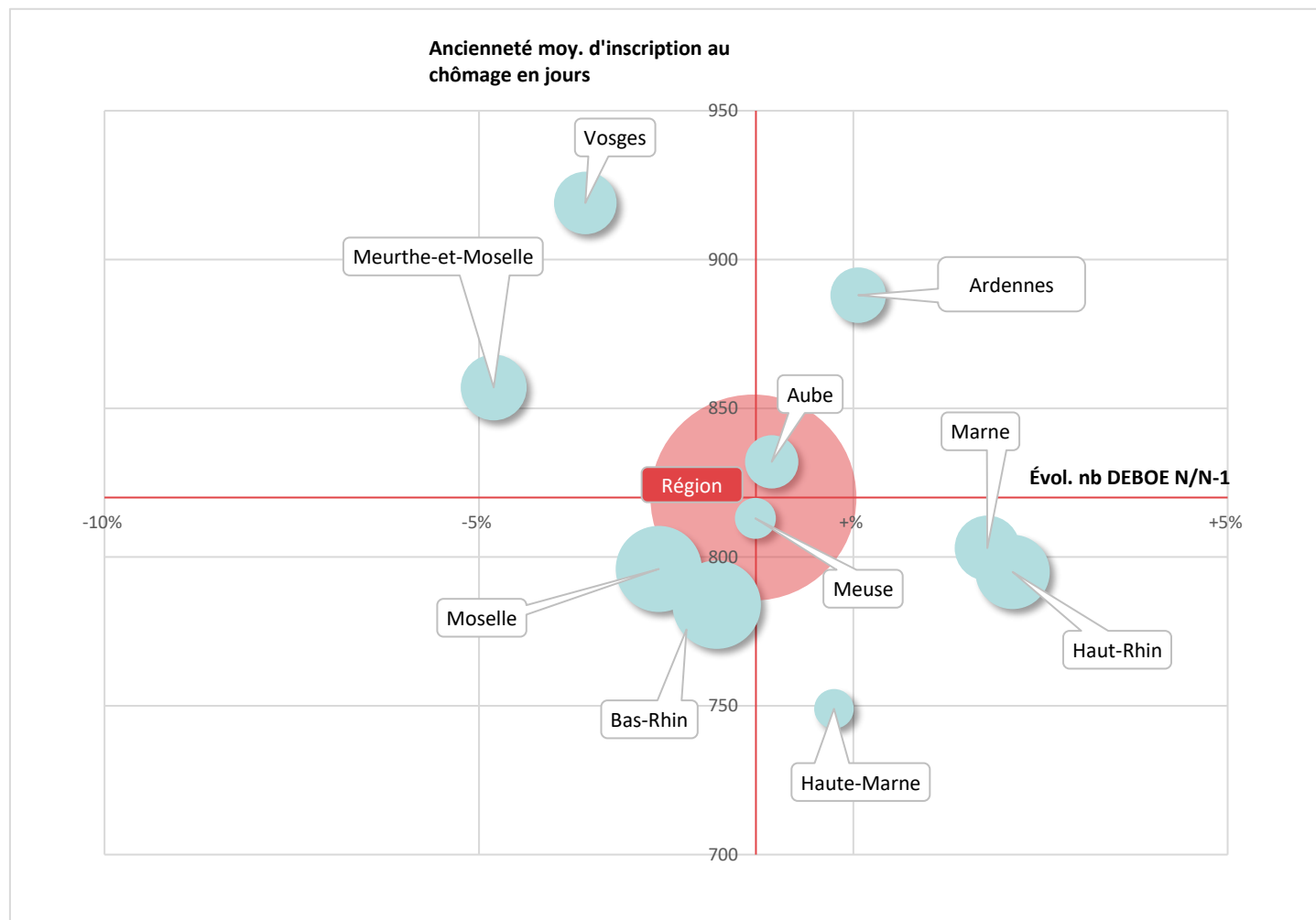
	DEBOE	Evol. N/N-1 en jours	DETP	Evol. N/N-1 en jours	Ecart BOE / TP en jours*
NATIONAL	770	9	626	5	+144
REGION	820	16	623	0	+197
08-Ardennes	888	13	697	11	+191
10-Aube	832	11	649	13	+183
51-Marne	803	43	654	7	+149
52-Haute-Marne	749	31	615	5	+134
54-Meurthe-et-Moselle	857	1	625	-32	+232
55-Meuse	813	25	655	4	+158
57-Moselle	796	27	596	8	+200
67-Bas-Rhin	784	1	602	-5	+182
68-Haut-Rhin	795	21	582	6	+213
88-Vosges	919	5	692	-3	+227

* Lecture : au niveau national, les DEBOE ont une ancienneté moy. au chômage de 770 jours, soit 144 jours de + que pour le TP.

Les 3 domaines prof.
les + recherchés au niveau
régional par les DEBOE

	1, Serv. à la personne et à la collectivité		2, Support à l'entreprise		3, Commerce, vente et grande distribution	
	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE
NATIONAL	117 898	23%	95 542	18%	60 620	12%
REGION	9 372	22%	7 523	18%	5 007	12%
08-Ardennes	720	24%	482	16%	357	12%
10-Aube	589	21%	497	18%	359	13%
51-Marne	964	23%	676	16%	534	13%
52-Haute-Marne	432	28%	226	15%	160	10%
54-Meurthe-et-Moselle	908	21%	902	21%	514	12%
55-Meuse	451	27%	292	18%	162	10%
57-Moselle	1 645	22%	1 728	24%	892	12%
67-Bas-Rhin	1 637	21%	1 254	16%	905	12%
68-Haut-Rhin	1 192	22%	845	15%	683	12%
88-Vosges	834	21%	621	16%	441	11%

* Lecture : au niveau national, 23% des DEBOE soit 117 898 personnes, recherchent un emploi dans le domaine des services à la personne et à la collectivité.



Évolution du nombre de DEBOE en un an (cat.A,B,C) et ancienneté moyenne d'inscription au chômage

Ce graphique à bulles permet d'analyser le positionnement du département par rapport à la moyenne régionale (bulle rouge) selon deux axes d'analyse : en abscisse, l'évolution du nombre de DEBOE entre la période N et N-1, et en ordonnée l'ancienneté moyenne d'inscription au chômage en jours.



 **www.agefiph.fr**

Réalisation : Agefiph / Direction innovation évaluation et stratégie